

Le "Paquet mobilité 1" en pratique



L'IRU lance un nouveau portail pour le secteur des transports rassemblant, en un seul endroit et dans un format facile à lire, des informations clés sur l'application des règles du "paquet mobilité 1" dans l'UE, adopté en août 2020.

Ce portail permet aux opérateurs de transport de voyageurs et de marchandises et aux autres acteurs du secteur de se tenir au courant des derniers développements concernant les aspects juridiques, pratiques et opérationnels des nouvelles règles aux niveaux européen et national. Il concerne : les temps de conduite et de repos et les tachygraphes ; le détachement de conducteurs hors de leur pays d'origine ; l'accès à la profession ; l'accès au marché pour le transport routier de marchandises.

[Consulter le site](#)